

Votre référent : Gwenola RICHARD
Adresse : 28, rue de la Donelière
 35000 Rennes
Tél : 02 99 28 45 70
Email : rennes@apef.fr
Site web : www.apef.fr
Structure déclarée, agréée et autorisée :
N10616F035Q876

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Bus STAR : Ligne C2, C12, C14
 Arrêt Donelière



Organigramme :

Directeur : Hervé LEPIEZ

Responsable d'agence : Gwenola RICHARD

Adjointe Responsable d'Agence : Emilie RIBREAU

Coordinatrice de secteur : Chloé PARAGE

Chargée d'accueil : Clara ROCHEFORT

Intervenants à domicile

Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

RENNES métropole - Cantons de Liffré, Melesse, Montfort sur Meu, Le Rheu

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, France Douche, Famileat.

AUTORITES DE TUTELLES :

Conseil Départemental : 1, Avenue de la Préfecture 35040 RENNES
 Agence Régionale en Santé : 6, Place des Colombes 35000 RENNES
 DDETS : 3B, Avenue de Belle Fontaine 35510 CESSON SEVIGNE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ L'agence remet **gratuitement** un **devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le **livret d'accueil et de présentation** et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime **d'une maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil joint.





TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2025



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE * APEF RENNES

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Bien-être	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Evasion	31,36 €	34,50 €	17,25 €
Ponctuel	34,09 €	37,50 €	18,75 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX SENIORS			
Aide + Accompagnements	31,36 €	34,50 €	17,25 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	32,27 €	35,50 €	17,75 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	32,27 €	35,50 €	17,75 €
Garde d'enfants + 3 ans	31,36 €	34,50 €	17,25 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	35,36 €	38,90 €	19,45 €

Détails des formules en annexe

JARDINAGE			
Régulier	41,58 €	49,90 €	24,95 €
Ponctuel	41,58 €	49,90 €	24,95 €

Détails des formules en annexe

BRICOLAGE			
Ponctuel	45,36 €	49,90 €	24,95 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)
Assistance informatique (51,00 € TTC - 42,50 € HT) Soutien scolaire (36,50 € TTC - 33,18 € HT) Cuisine à domicile (47,00 € TTC - 42,73 € HT) Cours de gym à domicile (61,00 € TTC - 50,83 € HT) Présence et vigilance à domicile (41,90 € TTC - 34,92 € HT) Démarches administratives (41,00 € TTC - 37,27 € HT) Cours de musique à domicile (51,00 € TTC - 42,50 € HT) Mise en beauté (pour personnes dépendantes) (61,00 € TTC - 55,45 € HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (37,00 € TTC - 33,64 € HT) Collecte Repassage (34,50 € TTC - 31,36 € HT) Surfaces Vitrées - Grand Ménage (42,90 € TTC - 39,00 € HT)
(* Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (** Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais de gestion administrative mensuels : 10,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,50 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'intervention : 4,00€ TTC par intervention (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'enlèvement des déchets verts : 10€ TTC (8,33€ HT) par remorque d'un poids < à 50Kg; 35€ TTC (29,17€ HT) par remorque d'un poids > à 50Kg





TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2025



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE * APEF RENNES

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Bien-être	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Evasion	31,36 €	34,50 €	17,25 €
Ponctuel	34,09 €	37,50 €	18,75 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX SENIORS			
Aide + Accompagnements	31,36 €	34,50 €	17,25 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	32,27 €	35,50 €	17,75 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	32,27 €	35,50 €	17,75 €
Garde d'enfants + 3 ans	31,36 €	34,50 €	17,25 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	35,36 €	38,90 €	19,45 €

Détails des formules en annexe

JARDINAGE			
Régulier	41,58 €	49,90 €	24,95 €
Ponctuel	41,58 €	49,90 €	24,95 €

Détails des formules en annexe

BRICOLAGE			
Ponctuel	45,36 €	49,90 €	24,95 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)
Assistance informatique (51,00 € TTC - 42,50 € HT) Soutien scolaire (36,50 € TTC - 33,18 € HT) Cuisine à domicile (47,00 € TTC - 42,73 € HT) Cours de gym à domicile (61,00 € TTC - 50,83 € HT) Présence et vigilance à domicile (41,90 € TTC - 34,92 € HT) Démarches administratives (41,00 € TTC - 37,27 € HT) Cours de musique à domicile (51,00 € TTC - 42,50 € HT) Mise en beauté (pour personnes dépendantes) (61,00 € TTC - 55,45 € HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (37,00 € TTC - 33,64 € HT) Collecte Repassage (34,50 € TTC - 31,36 € HT) Surfaces Vitrées - Grand Ménage (42,90 € TTC - 39,00 € HT)
(* Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (** Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais de gestion administrative mensuels : 10,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,50 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'intervention : 4,00€ TTC par intervention (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'enlèvement des déchets verts : 10€ TTC (8,33€ HT) par remorque d'un poids < à 50Kg; 35€ TTC (29,17€ HT) par remorque d'un poids > à 50Kg



DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes d'intérieur		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

DETAIL DES FORMULES

Aide aux séniors & Personnes en situation de handicap ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE (2)	ASSISTANCE (3)
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, etc.)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (en autonomie à partir d'une liste)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie *	X	X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Aider aux tâches administratives	X	X
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.		X
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
Mise en beauté (lavage, sechage des cheveux, etc) *		X

(1) Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge PCH, toutes les tâches peuvent être réalisées hormis l'entretien du logement et du cadre de vie.

(2) Formule proposée dans le cadre du régime de la déclaration en mode prestataire

(3) Formule proposée dans le cadre du régime de l'autorisation en mode prestataire

* Prestations réservées uniquement aux personnes dépendantes

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants (1)

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS *	GARDE D'ENFANT - 18 ANS HANDICAPES*	GARDE D'ENFANT + 3 ANS **	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				
Amener et aller chercher à la crèche	X	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X	X
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	X
Préparer les repas	X	X	X	X
Aider à la prise des repas	X		X	X
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	X
Organiser les siestes	X		X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Gérer les changes	X		X	X
Accompagner à la propreté	X		X	X
Accompagner au bain, à la douche	X		X	X
Accompagner dans la petite toilette	X		X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X		X	X
Aider aux devoirs			X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	X

(1) Garde de 3 enfants maximum par intervention

* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire, intégrant la garde d'enfant de - 3 ans et le enfants de - 18 ans en situation de handicap

** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire

*** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire, comprenant la garde d'enfants de 2 voire 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

Votre référent : Gwenola RICHARD
Adresse : 28, rue de la Donelière
 35000 Rennes
Tél : 02 99 28 45 70
Email : rennes@apef.fr
Site web : www.apef.fr
Structure déclarée, agréée et autorisée :
N10616F035Q876

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Bus STAR : Ligne C2, C12, C14
 Arrêt Donelière



Organigramme :

Directeur : Hervé LEPIEZ

Responsable d'agence : Gwenola RICHARD

Adjointe Responsable d'Agence : Emilie RIBREAU

Coordinatrice de secteur : Chloé PARAGE

Chargée d'accueil : Clara ROCHEFORT

Intervenants à domicile

Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

RENNES métropole - Cantons de Liffré, Melesse, Montfort sur Meu, Le Rheu

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, France Douche, Famileat.

AUTORITES DE TUTELLES :

Conseil Départemental : 1, Avenue de la Préfecture 35040 RENNES
 Agence Régionale en Santé : 6, Place des Colombes 35000 RENNES
 DDETS : 3B, Avenue de Belle Fontaine 35510 CESSON SEVIGNE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ L'agence remet **gratuitement** un **devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le **livret d'accueil et de présentation** et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime **d'une maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil joint.

